

Examens, grades et diplômes

La validation des compétences par les universités du XII^e siècle à nos jours

Colloque international

organisé par Bruno Belhoste (IHMC) et Thierry Kouamé (LAMOP)

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, du 6 au 8 septembre 2018

Appel à communications

Pour Émile Durkheim, la délivrance des grades distinguait fondamentalement l'université médiévale des institutions d'enseignement qui l'avaient précédée. La validation des compétences par les universités prenait en effet, dès le Moyen Âge, la forme d'examens réglementés, débouchant sur des diplômes dont la valeur était reconnue par les pouvoirs publics. Ce contrôle juridiquement certifié des compétences, qui transcendait le rapport personnel entre le maître et l'élève, faisait de l'université l'un des premiers systèmes d'enseignement institutionnalisés, pour reprendre l'expression de Pierre Bourdieu.

La sociologie s'est intéressée depuis longtemps au fonctionnement de cette certification universitaire. Les examens, grades et diplômes ont ainsi été étudiés comme des institutions sociales, instruments de sélection, de classement et d'acculturation, qui contribuaient, suivant les auteurs, à la mobilité sociale ou, au contraire, à la reproduction des élites. Les historiens de l'éducation se sont, eux aussi, emparés de ces problématiques en faisant du grade un objet d'histoire, qu'il s'agisse de la maîtrise ès arts médiévale et moderne ou du baccalauréat contemporain. Les groupes de gradués ont en outre été soumis à une analyse socio-historique, afin de déterminer la place qu'ils occupaient dans les sociétés du passé. Cependant, rares sont les recherches qui ont étudié la certification universitaire de manière transpériodique et systémique¹. Le temps est venu de développer ce type d'approche.

En collaboration avec la Commission Internationale pour l'Histoire des Universités (CISH), le Laboratoire de Médiévisstique Occidentale de Paris et l'Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine organisent un colloque international consacré à la validation des compétences par les universités du XII^e siècle à nos jours. Cette rencontre a pour but d'embrasser dans un même mouvement l'histoire des examens, grades et diplômes universitaires, en partant justement du moment où l'Église a transformé la *licentia docendi* en une procédure normalisée d'autorisation administrative. Les communications pourront aborder ces questions sous des angles variés.

Thématiques du colloque

Thème 1 : Les modalités de l'examen universitaire

Spécificités de l'examen universitaire par rapport aux autres examens scolaires, nature des épreuves (orales, écrites, théoriques, pratiques, individuelles, collectives, etc.), déroulement des épreuves (durée, admissibilité/admission, soutenance, contrôle terminal/continu, etc.), écart entre les règlements d'examen et la pratique, étendue de la fraude.

Thème 2 : Le travail des examinateurs

Modes d'établissement du jugement (collégialité, délibération, barème de notation, classement, etc.), indépendance du jury (nomination, souveraineté, contestation, etc.), sociologie des examinateurs (distance sociale avec les candidats, positionnement au sein de l'université).

¹ Ce colloque s'inscrit dans le sillage de deux des rares études transpériodiques sur le sujet : *L'examen. Évaluer, sélectionner, certifier, XV^e-XX^e siècles*, dir. Bruno BELHOSTE, *Histoire de l'Éducation*, 94 (2002), p. 5-199 ; *Examen, Titel, Promotionen. Akademisches und staatliches Qualifikationswesen vom 13. bis zum 21. Jh.*, dir. Rainer Christoph SCHWINGES, Basel, 2007.

Thème 3 : La nature de la sélection universitaire

Qualités évaluées à l'occasion des examens (mérite, notoriété, savoirs, aptitudes, originalité, conformisme, etc.), modes de sélection occultes (coût des examens, langue d'interrogation, règles non écrites, etc.), rapport entre l'origine sociale des candidats et leur taux de réussite aux examens.

Thème 4 : Le rituel de la certification universitaire

Analyse symbolique des épreuves d'examen et des cérémonies de remise de diplômes (gestes, discours, vêtements, objets, etc.), caractère public ou privé des épreuves et des cérémonies de remise, rites de passage, d'institution, de consécration, de légitimation.

Thème 5 : La fonction sociale de la certification universitaire

Reconnaissance sociale des diplômes, débats sur l'utilité sociale de la formation universitaire, place des gradués dans la société, rôle de la certification universitaire dans la sélection des élites et dans le phénomène de reproduction sociale.

Thème 6 : La certification universitaire dans le système d'enseignement

Origine et évolution des grades et des diplômes, poids de la certification universitaire dans le système éducatif, rôle des grades et des diplômes dans la régulation des cursus scolaires, comparaison entre la certification universitaire et les autres systèmes de validation des compétences scolaires (dans l'espace et dans le temps).

Modalités pratiques

Date : du jeudi 6 au samedi 8 septembre 2018

Lieu : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - 12, place du Panthéon - Paris

Langues de communication : allemand, anglais, espagnol, français, italien

Les frais d'hébergement et de restauration sont pris en charge par les organisateurs ; les frais de transport jusqu'à Paris restent à la charge des participants.

Date limite pour l'envoi des propositions de communication : **31 octobre 2017**

Veuillez envoyer aux organisateurs (Bruno.Belhoste@univ-paris1.fr, Thierry.Kouame@univ-paris1.fr) le titre de votre communication et un court résumé, en précisant le thème auquel elle se rattacherait, sans oublier d'indiquer votre fonction et votre établissement.

Comité d'organisation

Bruno Belhoste, Thierry Kouamé, Boris Noguès, Emmanuelle Picard

Comité scientifique

Thierry Amalou (Paris 1), Robert Anderson (Édimbourg), Bruno Belhoste (Paris 1), Gian Paolo Brizzi (Bologne), Christophe Charle (Paris 1), Mordechai Feingold (Caltech, Pasadena), Willem Frijhoff (Amsterdam), Jean-Philippe Genet (Paris 1), Martin Kintzinger (Münster), Thierry Kouamé (Paris 1), Mauro Moretti (Sienne), Boris Noguès (ENS de Lyon), Emmanuelle Picard (ENS de Lyon), Lyse Roy (UQAM), Jacques Verger (Paris 4, EPHE)